



LE MOT DU MAIRE

Benfeldoises, Benfeldois,

La période de l'Avent débute ! Cette année, nous vous présentons une affiche commune pour les fêtes de Noël (dernière page), signe d'une nette reprise de l'activité mais aussi le souhait d'une harmonisation des actions entre les commerçants, les écoles, le monde associatif et les élus. Une autre nouveauté : une boutique éphémère nous invite à revisiter le centre-ville et propose des idées originales de cadeaux pour nos fêtes (page 6).

Le projet salle des fêtes connaît quelques modifications ; son cahier des charges reste inchangé ! Cependant, la CCCE (Communauté des communes du Canton d'Erstein) poursuit sa réflexion sur sa politique de développement des services périscolaires sur notre territoire. Ainsi le con-

seil municipal du 8 novembre a simplement revu l'implantation du complexe des fêtes à l'extrémité du parking entre les cours de tennis et l'actuelle salle des fêtes. Cette décision permet d'engager le lancement du nouveau projet par la procédure du concours d'architectes.

L'intercommunalité et la commune pourront ensuite envisager l'un des scénarios suivants :

- mettre à disposition de la CCCE l'ancienne salle des fêtes en vue d'un réaménagement pour un site périscolaire si une gestion centralisée est intéressante.

- ou opter pour la création de sites périscolaires plus petits propre à chaque école limitant ainsi les déplacements en transport durant la pause méridienne.

Dans l'optique de cette dernière solution, il sera dès lors possible de prévoir une destination de l'ancienne salle

des fêtes en maison des associations. Dans les deux cas, nous économiserons le coût de la démolition du complexe actuel.

Le projet initialement chiffré à 5 570 000 € aura alors un coût prévisionnel de 4 890 000 € HT.

Durant les prochaines semaines, laissons-nous gagner par la magie de Noël. Espérons simplement pouvoir profiter de ce temps pour nous retrouver et apprécier les échanges en famille et entre amis.

Les conseillers, les adjoints, les agents de la ville se joignent à moi pour vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année !

Le Maire
Jacky Wolfarth



ANIMATIONS / COMMUNIQUES

Calendrier des manifestations

Décembre : du 1^{er} au 24 ouverture fenêtre du **Calendrier de l'Avent** ; le 4 à 11h au complexe sportif **Téléthon** concert A Croche Chœur ; du 3 au 24 **boutique éphémère** des associations et artisans-créateurs ; le 4 **atelier à la médiathèque** ; le 6 à 17h **venue de Saint-Nicolas** ; le 10 **collecte de sang** ; le 11 **spectacle de marionnettes** à la médiathèque ; les 12 et 19, **ouverture des commerces** de 14h à 18h ; le 17 à partir de 16h **fête de Noël « Décembre en fête au centre-ville »** ; le 19 à 14h30 **venue du Père-Noël et projection du dernier Disney** au cinéma REX ; le 26 **loto de l'AS Benfeld** à la salle des fêtes ; le 31 **repas de la Saint-Sylvestre du club Bushido** à la salle des fêtes.

Janvier : le 16 à 16h **concert de l'Harmonie Municipale** à la salle des fêtes ; du 20 au 23 6^e nuit de la lecture ; le 22 **soirée années 80** de l'AS Benfeld à la salle des fêtes ; les 29 (20h) et 30 (14h) **spectacle « Prêtes à l'usage »** par les élèves de l'école de théâtre au cercle catholique. Entrée libre. Plateau ; le 30 **bourse BD/CD d'ACPAHU** à la SDF. (sous réserve des directives gouvernementales liées à la crise sanitaire)

Rendez-vous avec le conciliateur de justice

Les prochaines permanences du conciliateur auront lieu les 21 janvier, 18 février et 18 mars de 9h à 12h sur RDV en mairie au 03 88 74 42 17.

Permanences de l'Architecte des Bâtiments de France

Les services municipaux de Benfeld informent les personnes qui ont un projet et qui s'interrogent sur sa conformité et/ou faisabilité par rapport aux prescriptions de l'Architecte des Bâtiments de France, que ce dernier les accompagne dans leur démarche en organisant des permanences régulières en mairie.

Présence de l'Architecte en mairie les jeudis après-midis le :

2 décembre 2021, 13 janvier et 10 février 2022. Sur RDV uniquement.

Contactez la Mairie pour prendre rendez-vous au 03 88 74 42 17 ou par email : mairie@ville-de-benfeld.fr

Personnel administratif

Après 12 ans au poste d'agent d'accueil à mi-temps, Nadine D'Amato a quitté ses fonctions pour une nouvelle aventure professionnelle. Avec d'indéniables qualités d'accueil et relationnelles, Nadine a été au service des Benfeldois pour ce qui concerne les formalités administratives, d'état civil et plus dernièrement les cartes d'identité et passeports. Nous lui souhaitons bon vent pour la suite de sa carrière.

Pour lui succéder et également faire face à un besoin accru de personnel en Mairie, Allison Meymerie a pris ses fonctions d'agent d'accueil et d'aide comptable mi-novembre. Avant de rejoindre la Mairie de Benfeld, elle a travaillé dans le secteur privé dans les domaines administratifs, comptables et ressources humaines.

Inscriptions scolaires enfants nés en 2019

Le recensement des enfants nés en 2019 et en âge d'être scolarisés en septembre 2022, se fera encore cette année. Les familles seront destinataires prochainement d'un courrier afin de procéder à leur préinscription. Si vous n'avez pas reçu le courrier d'ici mi-décembre, merci de contacter la mairie.

Les parents qui souhaitent procéder à une dérogation scolaire afin de scolariser leurs enfants hors Benfeld sont priés de se manifester rapidement auprès des services de la mairie.

Recensement de la population. L'INSEE a décidé en raison de la situation sanitaire actuelle, de reporter le recensement de la population d'une année. Ainsi, notre ville qui devait réaliser son enquête de recensement en 2022 la réalisera en 2023.

Demandes de cartes d'identité et passeports à Benfeld

Merci de prendre vos dispositions lors de l'établissement de vos pièces d'identité (passeport ou carte d'identité-CNI). **Le délai pour l'obtention d'une pièce d'identité est de 3 mois** (délai prise de rendez-vous de 2 mois + 1 mois pour le délai d'instruction.).

Connectez-vous sur le site de la Ville "benfeld.fr/cni" afin de connaître les modalités de renouvellement (étape 1). Vous accédez au lien pour établir votre **pré demande en ligne (étape 2)** ainsi que la **prise de RDV en ligne (étape 3)**. Les CNI délivrées entre le 2/1/2004 et le 31/12/2013 pour les adultes uniquement sont prolongées automatiquement de 5 ans sans aucune démarche. Pour tout voyage en zone Europe, merci de vérifier sur le site www.diplomatie.gouv.fr rubrique « conseils aux voyageurs » si le pays accepte cette prolongation.

Dématérialisation des demandes d'autorisation d'urbanisme.

A partir du 1^{er} janvier, le principe de saisine par voie électronique (SVE) sera possible pour les demandes d'autorisations d'urbanisme (Permis de construire, d'aménager et de démolir, déclaration préalable et certificat d'urbanisme) avec la capacité pour les communes de recevoir les demandes sous forme dématérialisée. Grâce à la dématérialisation, vous pourrez saisir et déposer toutes les pièces d'un dossier directement en ligne, à tout moment et où que vous soyez, dans le cadre d'une démarche simplifiée. Vous pourrez également suivre en ligne l'avancement du traitement de votre demande, accéder aux courriers de la mairie, etc. Les services de votre commune restent vos interlocuteurs de proximité pour vous guider avant le dépôt de votre dossier, mais aussi pendant et après l'instruction de votre demande.

L'accès au portail du téléservice, sera effectif en janvier 2022.

Pour aller plus loin : <https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/dematérialisation-des-autorisations-durbanisme>

Elections 2022

En vue des élections présidentielles et législatives de 2022, les nouveaux arrivants sont priés de s'inscrire en mairie sur liste électorale munis de leur pièce d'identité et d'une facture de domicile (gaz-électricité-téléphone).

Horaires du centre médico-social

Depuis le 25 octobre, le centre médico-social de Benfeld est ouvert au public uniquement le jeudi de 13h30 à 17h. En dehors de ce créneau, les entretiens ont lieu uniquement sur rendez-vous. Accueil téléphonique assuré du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h au 03 69 33 22 40.



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 6 septembre 2021

Approbation de la modification simplifiée n°2 du PLU

Vu les résultats des consultations, le Conseil Municipal a approuvé la modification simplifiée n°2 du plan local d'urbanisme.

Cette modification a pour objet :

- l'article relatif aux implantations des constructions par rapport aux voies en zone UB et IAUH (articles 6 UB et 6 IAUH) afin de réduire les contraintes dans le cas de terrains situés à l'angle de 2 voies.

- l'article 6 UB afin d'assouplir les dispositions du règlement en cas d'extension d'une construction existante et d'implantation d'annexes dédiées au stationnement des véhicules.

Acquisition de la parcelle stade « Kern »

Vu l'état d'abandon du stade Kern, mis à disposition de l'AS Benfeld, la famille KERN a émis le souhait de céder ce bien à la Ville de Benfeld.

Le Conseil Municipal a approuvé l'acquisition du stade Kern, section AO n° 229 d'une superficie de 130,72 ares, moyennant le prix de 10 470 €.

Cession d'une parcelle communale sise rue Moyaux à la Communauté de Communes du Canton d'Erstein

Cette parcelle est contigüe au bâtiment occupé par l'Animation Jeunesse (parcelles n°96, 178 et 181), plus précisément à la sortie de secours.

Le Conseil Municipal a donné son aval pour céder cette parcelle à la CCCE, cela afin que celle-ci dispose d'une issue de secours donnant sur un terrain dont elle est propriétaire.

Contrat avec la SNCF portant occupation d'un terrain en gare de Benfeld

Parmi les projets communaux figure le réaménagement de l'ancien parking de la gare laissé à l'abandon depuis quelques années. Ce terrain est pour partie propriété de la Ville et pour partie propriété de la SNCF.

En accord avec le projet d'aménagement envisagé par la Ville, la SNCF a proposé la signature d'un contrat portant occupation d'un espace en gare de Benfeld. Le Conseil municipal a approuvé la signature dudit contrat.

Projet d'installation de criblage et lavage de déblais terreux : avis sur la remise en état du terrain en cas d'arrêt définitif de l'activité

Au vu des éléments relatifs à la remise en état du site de la société SPIESS en cas d'arrêt définitif de l'activité, le Conseil Municipal a émis un avis favorable sur la remise en état du site après l'exploitation de l'installation de criblage et lavage de déblais terreux de la société SPIESS.

Demandes de subvention

Le Conseil Municipal a accordé une subvention à hauteur de 15 %, soit un montant de 1 993,67 € pour l'acquisition d'agrès par la section gymnastique de la Laurentia.

La Communauté Israélite de Benfeld a sollicité une subvention pour des travaux d'installation d'un lave-mains et d'un bac à cailloux pour un montant de 3 745,50 € TTC. En vertu de la délibération n°27 du 15 mars 2021 relative à l'attribution des subventions par la Commune, le Conseil Municipal a accordé une subvention à hauteur de 15 %, soit 561,82 €.

Décisions budgétaires modificatives

Les décisions budgétaires modificatives permettent au Conseil Municipal

d'apporter, en cours d'année, des modifications au budget.

Le Conseil Municipal a ainsi approuvé la décision budgétaire modificative n°1 qui permet de voter les crédits nécessaires à l'amortissement des subventions d'investissement qui consiste en une opération d'ordre (opération interne au budget ne faisant l'objet ni d'encaissement ni de décaissement), ainsi que la décision budgétaire modificative n°2 qui a pour objet de mettre à jour les crédits affectés à certaines opérations d'investissement selon l'avancement des projets et leur estimation.

Ecole de musique, danse et théâtre : frais d'écologie et rémunération des professeurs 2021 / 2022

Le Conseil Municipal a reconduit les frais d'écologie et les rémunérations en vigueur durant l'année précédente.

En cas de cours en distanciel imposé par les mesures sanitaires en vigueur, une réduction de 50 % des frais d'écologie a été prévue.

Création d'un poste non permanent d'agent administratif

Compte tenu d'une problématique d'absentéisme au service administratif, du départ d'un personnel à mi-temps ainsi que d'une charge de travail croissante dans différents domaines (notamment liée à l'accroissement de la population et l'augmentation du nombre de dossiers urbanisme), le Conseil Municipal a décidé de créer un emploi non permanent à temps complet, dans le grade d'agent administratif.

Séance du 30 septembre 2021

Création d'un parcours de santé pour séniors

Afin de développer l'offre d'équipements sportifs et de favoriser l'autonomie des personnes âgées, le Conseil Municipal a validé ce projet de création de parcours de santé pour sé-

niors, pour un coût à hauteur de 15 594,77 € HT.

Taxe foncière sur les propriétés bâties : exonération de deux ans des constructions nouvelles

Le Conseil Municipal a décidé de limiter l'exonération de deux ans de la

taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, additions de construction, reconstructions, et conversions de bâtiments ruraux en logements, à 50 % de la base imposable, en ce qui concerne tous les immeubles à usage d'habitation.

Séance du 8 novembre 2021

Installation d'un nouveau conseiller municipal et affectation dans les Commissions

Par courrier en date du 14/10/2021, M. Vincent KUHN a présenté sa démission de son mandat de conseiller

municipal.

Disposant que « le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le Conseiller Municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit », et vu le résultat des élections du 15/03/2020,

le Conseil Municipal a pris acte de l'installation de M. Vincent KALT en qualité de Conseiller Municipal. M. Vincent KALT siègera au sein de la Commission "environnement et cadre de vie".

CONSEIL MUNICIPAL (suite) / COMMUNIQUES

Séance du 8 novembre 2021

Projet d'espace culturel – salles polyvalentes

La CCCE poursuit sa réflexion sur sa politique de développement des services périscolaires.

Par ailleurs, il y a à Benfeld le besoin d'une nouvelle salle des fêtes et des associations sont demandeuses de locaux.

Au regard de nouveaux scénarios et études menées par le CAUE pour éviter la démolition de la salle des fêtes existante, la Ville peut envisager de décaler le projet de nouvel espace culturel – salles polyvalentes vers l'Est. Le Conseil Municipal a ainsi approuvé :

- la nouvelle construction pour un coût travaux évalué par le CAUE à 4 100 000 € HT au lieu de 4 770 665 € HT (démolition de la salle existante en moins),
- la maîtrise d'œuvre estimée à 736 163 € HT au lieu de 770 000 € HT,
- la prime versée aux concurrents ayant remis des prestations conformes au règlement du concours estimée à 26 000 € HT au lieu de 30 000 € HT par candidat,
- l'engagement de la procédure de concours d'architecte.

Subventions aux associations : modalités d'attribution

Dans le cadre des subventions accordées par la Ville aux associations, le Conseil Municipal a acté la règle en vigueur relative aux modalités d'attribution des subventions liées aux investissements ou biens d'équipement : le taux de participation s'élève à 15 % et est plafonné à 15 000 € par association. Les subventions ne peuvent être accordées que tous les 3 ans.

Taxe d'aménagement : passage à un taux de 5 %

Par délibération du 26/03/2019, le taux de la taxe d'aménagement était fixé à 3 %.

La CCCE souhaitant homogénéiser à 5% le taux de la part communale de la taxe d'aménagement de l'ensemble des zonages d'activités économiques de son territoire, le Conseil Municipal a décidé de porter le taux à 5 % sur l'ensemble du territoire communal.

Il est rappelé que cette taxe est due suite à délivrance de permis de construire et de déclaration préalable pour le financement des équipements publics.

Restitution à la commune de la compétence "Garderie du matin et de fin de matinée"

Par délibération du 29 septembre 2021, adoptée à l'unanimité, le Conseil Communautaire du Canton d'Erstein a approuvé l'évolution sta-

taire de la Petite enfance-jeunesse ; elle propose aux communes membres la restitution aux Communes de la compétence « Garderie du matin et de fin de matinée ».

La CCCE n'avait pas mis en place ce service et la commune ne pourra pas non plus le proposer.

Forêt communale : projet de contrat Natura 2000

L'obtention d'un statut de protection de la forêt du Lutterholtz figure parmi les projets de l'équipe municipale.

Le Conseil Municipal a approuvé le projet de Contrat Natura 2000 qui lui a été présenté, notamment le plan de financement et les engagements juridiques et techniques.

Une rétribution (crédits Etat-Europe) de 73 900 € sera sollicitée pour la mise en place en forêt communale, de 2 îlots de sénescence totalisant 16,6 ha en parcelles 1 à 6.

Dénomination des rues de la 2ème tranche du lotissement Nexity

Suite à la délivrance du permis d'aménager pour la création de la seconde tranche du lotissement "côté champs" de la société NEXITY, au lieu-dit Schultzenfeld, le Conseil Municipal a procédé à la dénomination des nouvelles rues comme suit : Pâquerettes, Violettes, Jonquilles, Primevères.

Le démarchage commercial

ou vente à domicile appelée « porte à porte » est une pratique courante qui **peut parfois prendre un caractère délictuel ou frauduleux**. Il est donc nécessaire d'être particulièrement vigilant car, dans certains cas, des usurpations d'identité ou abus de faiblesse ont été constatés.

Les entreprises ou associations qui pratiquent le démarchage commercial ou quête sur le territoire de la commune ont l'obligation de le déclarer auprès de la mairie, 15 jours avant de commencer la prospection. À la suite de cette déclaration, une attestation est délivrée, par la mairie, à l'entreprise ou association déclarante. Le démarchage à domicile est autorisé du lundi au vendredi de 9 h à 11 h 30 et de 14h30 à 17h30.

Avant d'ouvrir votre porte, la munici-

palité conseille aux habitants de demander la carte professionnelle et le justificatif de déclaration avant d'entamer toute conversation avec le vendeur. En cas de doute, ne laissez pas le démarcheur pénétrer dans votre domicile. Contactez immédiatement la Police municipale au 03.88.74.46.39 ou la gendarmerie nationale en composant le 17. Cette action permettra de confirmer ou non que cette personne se soit préalablement déclarée auprès de la mairie et qu'elle a obtenu les autorisations requises.

Cette attestation ne constitue pas une accréditation de la commune et ne cautionne en rien la légalité de l'objet du démarchage : elle est seulement la preuve du passage en mairie.

Le « Relais Est » est une société coopérative en partenariat avec Emmaüs, implantée à Wittenheim (68), qui a pour activité principale la collecte, le tri et la valorisation des textiles, linge de maison et chaussures usagées. Sa vocation est de créer de l'emploi en insertion pour les personnes exclues du monde du travail. Cette entreprise a installé 2 bornes sur notre commune : l'une à la salle



des fêtes, l'autre près de la gare. Ne jetez plus les textiles dont vous ne voulez plus, recyclez-les en les déposant dans les bornes du Relais !

CULTURE / SOCIAL / SECURITE / CCCE

Concert de Nouvel An 16 janvier 2022 à 16h à la SDF

Après de longs mois sans pouvoir partager la musique, l'Harmonie Municipale de Benfeld est enfin de retour, heureuse de pouvoir vous présenter un nouveau programme, en ce début d'année 2022. Un concert basé sur le plaisir des retrouvailles. Plaisir d'écouter, plaisir de jouer des musiques originales pour orchestre d'harmonie mais aussi des musiques de films ou de séries télévisées. Plaisir de la découverte avec en première partie la venue du chœur de clarinettes de Bischheim composé d'une vingtaine de musiciens, de quoi ravir toutes les oreilles. Nous vous attendons nombreux pour enfin revivre avec vous, très cher public, de vives et belles émotions !

Les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants se sont retrouvés afin de faire plaisir à nos aînés en confectionnant un calendrier de l'Avent qui sera installé à la Résidence de l'Ilmmatt, et en décorant des sacs dans lesquels les membres de la commission intergénération pourront glisser quelques douceurs à l'occasion des fêtes de Noël. A l'issue de cet atelier bricolage, ils se sont rendus à l'EHPAD. Pyrus était présent pour les accueillir. Ce magnifique croisé Golden Labrador est la nouvelle recrue de la maison de retraite. Les enfants avaient été associés à ce projet par Christelle Weiss, infirmière coordinatrice à la résidence. Pyrus fait maintenant partie du personnel. Les résidents le couvrent de caresses à chacune de ses visites.



Comment réagir à la découverte de munitions de guerre ?

La Seconde Guerre Mondiale a vu un développement très important d'armes de tous types, en puissance et en quantité.

Un quart des 500 000 projectiles tirés sur le sol français pendant la Seconde Guerre Mondiale n'ont jamais explosé estiment les historiens.

Benfeld n'est pas l'exception à la règle : des particuliers, des ouvriers ou des agriculteurs trouvent régulièrement des munitions dans notre sous-sol.

En cas de **découverte** d'engins explosifs, les **risques** peuvent être : l'explosion par suite d'une mauvaise manipulation, l'intoxication par inhalation, ingestion ou contact, la dispersion dans l'air de chargements particuliers contenus dans les **munitions** (fumigène, phosphore, etc.).

Si la règle est de ne pas s'approcher, ni de toucher les engins trouvés, et encore moins les emporter chez soi, il n'est pas question non plus de passer son chemin. Il faut repérer précisément l'endroit de la découverte, rester discret pour éviter d'attirer les curieux et appeler la mairie, la Police municipale ou la

gendarmerie. Ces derniers alerteront à leur tour la Préfecture et les démineurs. Le maire doit prendre les mesures nécessaires le temps de l'intervention des démineurs (arrêté de circulation, périmètre de sécurité, etc.)

Si les munitions ne peuvent pas être transportées en lieu sûr en raison de leur instabilité, les démineurs demandent alors au maire de la commune de mettre des moyens matériels à disposition et le terrain nécessaire à la destruction des munitions dangereuses. Ce fut le cas cet été où un promeneur avait trouvé une grenade à l'arrière du lac de Benfeld. Les démineurs avaient alors décidé de faire exploser la grenade sur place.



Vous voulez agir pour le climat ? Vous portez un projet, vous aimeriez développer une idée ou partager votre expérience ?
Rejoignez-nous !



Pour en savoir plus : 



www.cc-erstein.fr/environnement-bati-et-deplacements/le-pcaet-plan-climat@cc-erstein.fr

Noël à Benfeld

Cette année, la Ville de Benfeld, les commerçants, les écoles et les partenaires associatifs ont le plaisir de vous proposer une programmation commune pour un mois de décembre en fête à Benfeld.

Lancement le 1er de « Décembre en Fête »

Tout démarrera le 1er décembre à 17h30 avec la mise en lumière des rues de la ville, l'ouverture de la première fenêtre du calendrier de l'Avent et l'inauguration de la boutique éphémère.

Une boutique éphémère riche en choix de cadeaux

Sur le mois de décembre, elle ouvrira dans les locaux de l'ancienne Pharmacie St Laurent. Associations d'engagement et artisans-créateurs vous y accueilleront et vous proposeront bijoux, papeterie, porcelaine, décorations en bois, en céramique, soupes des chefs, bredele, ... Ce sera l'occasion d'acheter des cadeaux de Noël pour votre entourage. La boutique ouvrira les lundis matin, vendredis après-midi, samedis toute la journée, ainsi que les dimanches

12 et 19 l'après-midi.

Le passage de St Nicolas

Le 6 décembre, l'UCAB vous invite à sa traditionnelle fête de Saint-Nicolas. A partir de 17h, les enfants profiteront du passage du patron des écoliers qui mettra des bonbons dans leurs petits paniers. Les petits profiteront d'une tasse de chocolat offerte par l'UCAB tandis que les grands se réchaufferont autour d'un vin chaud. Peut-être vous laisserez-vous tenter par la tombola de Noël de l'UCAB ?

Des animations commerciales

Les commerçants du centre-ville vous réservent bien d'autres surprises : tombola de Noël, décoration des vitrines selon un thème commun à découvrir. Ouverture exceptionnelle les dimanches 12 et 19 après-midis. Le 19 décembre, buvette et animations musicales rue du Général de Gaulle.

Marché et animations de Noël

Réservez votre 17 décembre à partir de 16h pour le point d'orgue des festivités. La Fête de Noël sera riche en couleurs, en musique et en dégustations grâce aux différents par-

tenaires : écoles, associations, UCAB, commerçants, artistes, artisans et Ville de Benfeld.

Rue et place de la République seront rendues piétonnes l'après-midi pour permettre l'installation d'un marché de Noël. Aux traditionnels stands des écoles s'ajouteront les étals proposant décorations à poser sur les tables, à accrocher dans les sapins, crèches, cadeaux, bijoux, rhum arrangé, bière bio artisanale, livres et dessins, ... Que de belles choses à offrir ! La restauration sera assurée par l'association des parents d'élèves et des commerçants locaux. La chorale des écoliers, la troupe des cracheurs de feu Burn'N'Light, la chanteuse Marie Bochelen se relayeront entre 16h et 20h pour animer la soirée. Venez profiter de ce moment de convivialité et de magie au centre-ville de Benfeld.

Le 19 décembre à 14h30, la Toile du Ried propose au cinéma Rex une séance de Noël avec le dernier Disney ENCANTO. Venez vivre un moment convivial (chocolat chaud, mannele) en présence du Père Noël.

Calendrier de l'Avent et Boîte aux lettres du Père Noël

Le Calendrier de l'Avent rythme les préparatifs de Noël au centre-ville de Benfeld !

Afin de fêter le lancement des événements de Noël et les illuminations de notre Ville, rendez-vous le mercredi 1er décembre à 17h30 au pied du Calendrier de l'Avent installé place de la République. Dans une ambiance musicale et contée, retrouvons-nous autour du veilleur de nuit pour l'ouverture de la première fenêtre, chocolat chaud et vin chaud offerts pour partager ce moment !

Chaque jour, du 1er au 24 décembre, le veilleur de nuit ouvrira la fenêtre à 17h30, sauf les samedis où ce sera à 11h, et le 24 décembre à 17h. En complément des friandises offertes chaque jour, une petite animation sera proposée les mercredis, vendredis et samedis !

Pour habiller les fenêtres, la commission Culture a créé des illustrations sur la base de citations autour du thème du regard. Entre tendresse, humour et couleurs, c'est avec joie et espoir que ce calendrier nous accompagnera pour cheminer jusqu'à Noël. Retrouvez-nous sur Facebook « Ça s'passé à Benfeld ». Tout près du calendrier et du grand sapin, le Père Noël a installé sa boîte aux lettres ! Les enfants, vous ne pourrez pas la manquer, toute rouge et lumineuse, la boîte aux lettres est installée près du traîneau... Joyeux Noël à Benfeld !



A la médiathèque intercommunale de Benfeld

Les histoires du samedi de 10h à 10h30 : 18 décembre 2021, 8 janvier, 5 février et 5 mars 2022. Entrée libre, pour les enfants de maternelle et CP.

Les histoires des tout-petits du vendredi à 9h : 28 janvier, 25 février et 25 mars 2022. Le nouveau rendez-vous pour les tout-petits accompagnés de leur(s) parent(s) ou leur assistant(e) maternel(le), en partenariat avec le Relai Petite Enfance. Sur inscription, de 0 à 3 ans.

Le samedi 4 décembre de 9h30 à 11h30 : atelier « les Sapristelles », création de marionnettes en éléments naturels. Sur inscription, dès 7 ans

Le samedi 11 décembre de 10h30 à 11h30 : spectacle de marionnettes et musique live « Les aventures délirantes de Marcel Frankenthal » sur inscription, tout public.

Du 20 au 23 janvier : La nuit de la lecture. Participez à la 6e édition de la Nuit de la lecture. Thème cette année : « Aimons toujours ! Aimons encore ! »

BOUTIQUE EPHEMERE « LA HOTTE DU PÈRE NOËL » - TOMBOLA (UN TIRAGE PAR SEMAINE)

NOM :

ADRESSE :

PRENOM :

CONTACT (MAIL et TELEPHONE) :

Talon à déposer à la boutique

NOS JOIES / NOS PEINES

DECES

16.08.2021	Benfeld	Claude HUSS	né le 02/01/1940
24.08.2021	Strasbourg	Marie GELIG née BIENTZ	née le 10/10/1928
07.09.2021	Sélestat	Antonina DUYCK née RAGUSA	née le 03/08/1943
15.09.2021	Benfeld	Gaston WITZEMANN	né le 23/03/1954
17.09.2021	Benfeld	Germaine ARBOGAST née KIM	née le 03/02/1930
23.09.2021	Benfeld	Claude ANDRE	né le 10/02/1948
04.10.2021	Sélestat	Félix BAUMERT	né le 15/07/1930
08.10.2021	Strasbourg	Guy HEYDT	né le 13/11/1957
08.10.2021	Strasbourg	Charles GEIDANS	né le 22/10/1962
13.10.2021	Strasbourg	Christian MARY	né le 08/01/1963
16.10.2021	Colmar	Naciye COSKUN née ELÇI	né le 21/08/1947
20.10.2021	Benfeld	René MURY	né le 14/08/1932
24.10.2021	Erstein	Francine FAHRNER née GUIDETTI	née le 04/09/1939

NAISSANCES

25.06.2021	Benfeld	Axel, fils de Stève VOGELEISEN et de Aurélie HIRN
09.08.2021	Strasbourg	Louis, fils de Alexandre OHRESSER et de Camille SCHUHMACHER
18.08.2021	Schiltigheim	Maëlle, fille de Alexia MEYER et Raphaël BRACONNIER
22.08.2021	Sélestat	Yusuf, fils de Veli DEMIR et de Aslinur BALDEDE
28.08.2021	Strasbourg	Kaméliyâ-Noûr, fils de Kamil BILGIN et Galina KURTINOVA
01.09.2021	Colmar	Baptiste, fils de Yannick SIGNORELLI-CLUZEL et de Carole STADELMANN
07.09.2021	Sélestat	Esilya, fille de Ibrahim ASLAN et de Seda KARTAL
09.09.2021	Sélestat	Louna, fille de Jérémy WERNER et de Fanny FUHRMANN
10.09.2021	Sélestat	Eliott, fils de Xavier BOSSIS et de Sabine LANG
13.09.2021	Strasbourg	Axelle, fille de Jérôme SIGWALT et de Laurence WOLFF
16.09.2021	Schiltigheim	Milo, fils de Thierry BRUBACHER et de Sandra BIEHLER
16.09.2021	Strasbourg	Robin, fils de Guillaume BOHR et de Anne-Catherine STARK
23.09.2021	Sélestat	Victoria, fille de Mathieu SCHMELTZ et de Aurélie GROSHENS
28.09.2021	Schiltigheim	Clément, fils de David SCHROETTER et de Raphaëlle MOOG
02.10.2021	Schiltigheim	Ezel, fils de Sezgin CAM et de Tugce GÜLER
13.10.2021	Schiltigheim	Lenny, fils de Benjamin MALLINGER et de Pauline FINCK
16.10.2021	Sélestat	Tamatea, fils de Damien HERRBACH et de Mareva AUBRY
17.10.2021	Strasbourg	Zayneb, fille de Zakaria BENTAÏKA et de Esmehène BEN MERTAH
19.10.2021	Schiltigheim	Eloïse, fille de Jonathan MULLER et de Audrey MARTIN
21.10.2021	Sélestat	Lenny, fils de Pierre KLUGHERTZ et de Muriel MRAZECK
26.10.2021	Strasbourg	Séléne, fille de Mike LOKY et de Delphine FIEFFEL
27.10.2021	Colmar	Camille, fils de Xavier WIRTH et de Fanny GIDEMANN

MARIAGES

28.08.2021	Benfeld	Benjamin CHUETTE et Sarah Cathy ONEGA
22.05.2021	Benfeld	Rémi LANGLOIS et Julie STEPHAN,
22.05.2021	Benfeld	Hüseyin DEMIR et Esra KOCAK
10.07.2021	Benfeld	Manuel CAMARASA et Christelle HARTHONG
17.07.2021	Benfeld	Corentin MEYER et Gaëlle ROSENKRANZER

COMMUNIQUES

Le monoxyde de carbone, parlons-en !

Quels symptômes en cas d'intoxication ? Fatigue inexpliquée, vertiges, nausées, vomissements, maux de tête, troubles visuels, perte de connaissance, voire coma peuvent être le signe de la présence de monoxyde dans votre logement.

Les premiers gestes à faire en cas d'accident : aérez immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres pour renouveler l'air, arrêtez si possible toute combustion, évacuez les locaux, videz-les de leurs occupants, alertez les secours : 15 pour le SAMU, 18 pour les pompiers, 112 pour le numéro d'urgence européen, 114 pour les personnes sourdes ou malentendantes. Renseignements sur www.stopmonox.com

Palmarès du concours des maisons et balcons fleuris

Grand prix d'excellence : M. et Mme KLEIN Robert, GILG Michel, RITTY Martin, HOUZELLE Maurice, KLEIN Tharcisse, KIENE Daniel, WEISS Lucien, AMANN Bernard et M. BAPPERT Daniel.

Prix d'excellence : Mesdames LACHMANN Marie, ORTIZ Joséphine, M. et Mme LOEFFLER Jean Louis, LOECKEN Norbert, FUHRMANN Robert, KAPPLER Richard et AMROUNI Michel

Prix d'honneur : Mesdames KLEIN Elisabeth, CHALIMANDRE Mauricette, M. PARON Armand, M. le Chef du centre d'incendie et de secours, M. le Curé (presbytère), M. et Mme SITTNER Christian, GATEAU Hubert, ANDREANI Audrey, CANOVA Yvano, HAMM Etienne, KORNE-MANN Sylvie, HERZ, SITTER Michel, MENGUS Francis, HUART Bernard, FREPPEL Rémy, WILHELM Marc, ISSENHUTH Olivier, FLORY Jean-Claude, ROTH Daniel, LUDWIG Eric, HELBLING Eric et restaurant Sri Shaï.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Rive droite ou Rive gauche ?

Remontons le temps et arrêtons-nous à l'époque gallo-romaine. À cette époque, Helvetus l'actuel hameau d'Ehl est une cité militaire et artisanale très florissante.

Située sur la rive droite de l'Ill, elle constitue une étape réputée sur la voie romaine de l'Ill entre Augusta Raurica près de Bâle et la ville d'Argentoratum, l'actuelle Strasbourg.

Au fil des siècles de la domination romaine, Helvetus se développa, prospéra tout en servant de camp militaire aux légions romaines.

Le début du Ve siècle de notre ère sera marqué par les invasions des tribus barbares venant de l'Est. Les conséquences en seront désastreuses avec notamment le massacre d'une partie de la population et la destruction d'Helvetus. Les survivants délaisseront la cité détruite et s'établiront sur la rive gauche qui ne comptait jusqu'alors que quelques fermes isolées.

Cette rive, riche en terre fertiles contrairement à celle de droite, plutôt marécageuse et pierreuse sera qualifiée de Ben du latin *bene*, signifiant bien et de Feld qui est de racine alémanique et qui signifie terre.

Ainsi fut fondée notre cité, qui est mentionnée la première fois en 769 sous la dénomination de Villa Benveltin dans une charte de l'évêque Eddin de Strasbourg.

Benfeld signifiant donc « bonne terre » s'écrit au cours des siècles suivant sa fondation Benveld ou encore Benfelden.

Peu de connaissances sur le développement au cours du haut Moyen Âge de la cité nouvelle, située rive gauche sont parvenues jusqu'à nous. Il faudra attendre la construction des premières fortifications pour qu'en 1306, l'Empereur Albrecht 1er confère à notre cité le statut de ville. Cet événement contribuera à un développement sans précédent qui assurera la prospérité de Benfeld, l'une des plus anciennes villes d'Alsace et qui contribuera à la faire entrer dans l'Histoire de l'Alsace toute entière.

Directeur de la publication : Jacky Wolfarth, Maire

Réalisation : service communication Ville de Benfeld

Périodicité : édition tous les trimestres. Limite de dépôt des articles : le 10 du mois qui précède les éditions, mars, juin, septembre et décembre.

Coordination : Bruno Lefebvre

Textes : Roxane Boehm, Stéphanie Guimier, Jacky de Montigny, Jean-Jacques Knopf, Juliette Conrad, Bruno Lefebvre, Claude Weil, Nathalie Garbaciak et Jacky Wolfarth.

Photos : Bruno Lefebvre, Stéphanie Guimier, Jacky Wolfarth. UCAB.

Tirage à 2800 exemplaires.

La mairie est ouverte au public du lundi au vendredi de 9 h à 11 h30 et de 15 h à 18 h.

3 rue du Château 67230 Benfeld

Tél. : 03.88.74.42.17 Télécopie : 03.88.74.00.22

mairie@ville-de-benfeld.fr

<http://www.benfeld.fr>



Décembre en fête

AU CENTRE-VILLE DE BENFELD

MER 01.12

- Ouverture festive de la première fenêtre du calendrier de l'Avent géant à 17h30
- Mise en lumière du centre-ville • Animations, chocolat et vin chaud
- Inauguration de la boutique éphémère des artisans & associations



Chaque jour, ouverture du calendrier par le veilleur de nuit
Du dimanche au vendredi à 17h30, le samedi à 11h
Animations les mercredis, vendredis et samedis

Boîte aux lettres du Père-Noël au pied du sapin ! 

LUN 06.12

- Parade du char de Saint-Nicolas à partir de 17h
- Friandises & chocolat chaud distribués aux enfants
- Buvette & stand de pâtisseries • Lancement de la tombola de Noël

DIM 12.12

- Ouverture des commerces de 14h à 18h

VEN 17.12

Fête de Noël de 16h à 20h
Chorale des écoles • Marché de Noël*
Tombola • Buvette et petite restauration
Présence du Père-Noël



Venez voir les cracheurs de feu de la troupe Burn 'n light et écouter chanter la talentueuse Marie Bochelen !

DIM 19.12

- Projection du dernier Disney "ENCANTO" à 14h30 au Cinéma Rex • Présence du Père-Noël
- Ouverture des commerces de 14h à 18h
- Animation musicale de 14h30 à 16h • Buvette

Retrouvez le détail des animations sur

benfeld.fr



uca-benfeld.fr



* protocole sanitaire, selon évolution

